



INFORMATIQUE EBR INC.

LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC SUSPEND L'EXÉCUTION DES CONTRATS EN COURS

Québec, le 24 mars 2015 – Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) souhaite informer sa clientèle qu'il suspend l'exécution de ses contrats avec la firme Informatique EBR inc.

Cette décision s'appuie sur l'annonce de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du 18 mars 2015, concernant la révocation de l'autorisation de conclure des contrats et sous-contrats publics accordée à cette entreprise, la rendant ainsi inadmissible aux contrats publics selon le Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

Ainsi, jusqu'à avis contraire, aucune commande ne doit être effectuée auprès de cette compagnie.

Achats regroupés

Les acquisitions effectuées par le biais des achats regroupés ne seront pas affectées outre mesure puisque les différents contrats prévoyaient déjà, dans le cas des produits concernés, des options au niveau des distributeurs autorisés.

Achats mandatés et demandes d'escomptes supplémentaires (DES)

Pour les clients qui ont des contrats émis pour leurs besoins particuliers par la Direction générale des acquisitions (DGACQ), incluant des demandes d'escomptes supplémentaires (DES), nous avons entrepris, dès l'annonce de l'AMF, des démarches afin d'identifier les impacts attribuables à ces contrats ainsi que les solutions appropriées.

Vous remerciant de votre collaboration et de votre compréhension, nous vous demandons également de sensibiliser toute personne en lien avec les contrats au sein de votre organisation.

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Paolo Houle, directeur général
Direction générale des acquisitions